



avril, mai, juin 2011

Dossier spécial

ACCÈS À L'EAU

LA SOURCE OU LA VIE



ÉDITO *par David Petit*

On ne réalise pas suffisamment comme le débat actuel sur le statut de l'eau - marchandise ordinaire ou bien commun ? - est crucial pour l'Humanité. Ne pas s'en mêler, c'est laisser une poignée de décideurs (politiques et économiques) "débatte" à notre place, ce qui équivaut à accepter que des intérêts particuliers prévale sur le bien commun. En effet, des

milliers de vies peuvent être quotidiennement sauvées. C'est pourquoi Campus Plein Sud a alimenté ce débat dans les universités en mars 2011 et recommencera dans un an. Ce dossier comporte l'avis des intervenants que la FUCID a invités lors de ses activités.

Pour la FUCID, c'est clair, il est temps de se mouiller, sans quoi l'étape suivante sera la marchandisation de l'air !



ON VEUT NOUS FAIRE CROIRE QUE L'EAU N'EST PLUS CE QU'ELLE EST*

par Riccardo Petrella,
président de l'IERPE, Prof. émérite UCL,
parrain de Campus plein Sud 2011-2012

Depuis désormais plus de vingt ans, les classes dirigeantes agissent suivant des choix idéologiques qui visent à faire de l'eau un bien économique. La gestion de l'eau est aujourd'hui axée sur la fixation de son prix, visant à la récupération des coûts totaux à payer par le consommateur. Cette approche, combinée à un discours fondé sur la rareté de l'eau en tant qu'enjeu-clé du futur de l'eau sur la Planète, a contribué à considérer les technologies et les instruments de marché comme les solutions miracles à la crise mondiale de l'eau. Allons-nous accepter « l'eau marchandise » et « l'eau technologique » ?

La rupture a commencé autour de 1992, avec les principes établis à la conférence internationale de Dublin sur l'eau et l'environnement, en préparation du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro. Pour la première fois, les pouvoirs forts, économiques et politiques, des « pays du Nord » ont affirmé et fait admettre par la communauté internationale que l'eau devait être considérée essentiellement comme un « bien économique » (d'après les principes de l'économie capitaliste de marché). Sur cette base, la Banque Mondiale a élaboré et imposé à travers le monde, à partir de 1993, le modèle qui devait permettre, selon elle, de « gérer » de manière optimale les ressources hydriques de la planète en tant que « bien économique ». Référence est faite à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) (1).

L'élément qui aurait « justifié » la rupture aux yeux des groupes dominants a été la raréfication

croissante de l'eau de qualité bonne pour usages humains. Leur discours prétend que les phénomènes de raréfication sont dus principalement à l'augmentation de la population mondiale et au développement économique croissant nécessitant de plus en plus d'eau - ce qui est faux car la raréfication qualitative de l'eau est principalement due aux mauvais usages de l'eau.

“Ils ont imposé l'idée que la crise mondiale de l'eau est essentiellement une crise de rareté de l'eau”

C'est sur cette base qu'ils ont imposé l'idée que la crise mondiale de l'eau est essentiellement une crise de rareté de l'eau, que la rareté va rester, voire augmenter à l'avenir, notamment à cause du changement climatique et que, par conséquent, la gestion de l'eau se doit d'être une gestion efficace d'une ressource économique rare, de plus en plus importante stratégiquement pour la sécurité économique de chaque pays. Cette thèse est devenue aussi l'apanage des grandes organisations internationales publiques (2). Elle est clairement le support central de la politique de l'eau de la Commission européenne (3).

Les choix ci-dessus ont contribué à forger et à diffuser d'autres thèses dont le pouvoir d'influence sur l'opinion publique est grandissant. Je pense, en particulier, à trois thèses qui méritent d'être combattues avec force et persévérance.

* Cet article est disponible dans une version plus détaillée sur <http://blog.mondediplo.net/-Carnets-d-eau>, sous le titre “Vers l'eau technologique ?”.



© B.M.

La première thèse porte sur la nécessité d'attribuer une valeur économique à l'eau. Définir et mesurer la valeur de l'eau (en termes monétaires) est absolument nécessaire - affirme-t-on - car, en l'absence de cette « monétisation », les capitaux privés ne seront jamais suffisamment intéressés à investir les gigantesques sommes d'argent : plusieurs dizaines de milliers de milliards d'euros au cours des 30 prochaines années (4).

La deuxième thèse (aussi mystificatrice que la première) en découle : les entreprises privées ont le savoir, les connaissances, les compétences et... l'argent. A partir de ce postulat, le rôle des pouvoirs publics est de valoriser et soutenir la libre action des entreprises privées par des mesures appropriées, dans le cadre d'un Partenariat Public Privé (PPP) et de la gouvernance multi-acteurs (stakeholders). Un Etat « fort » donc, en tant que facilitateur de l'initiative privée au service de la liberté des consommateurs et des investisseurs. Jamais la culture anti-étatique, oligarchique et anti-sociale n'avait été aussi explicite et brutale dans le domaine de l'eau.

La troisième thèse est la plus « avant-gardiste » et la plus chargée d'inconnues et de dangers : « l'eau technologique », salvatrice de l'humanité. Pour répondre à l'impératif de l'offre croissante d'eau bonne pour usages humains, les groupes dominants comptent sur trois moyens technologiques destinés, à leur avis, à garantir la sécurité et le développement économique futurs. Tout d'abord, ils mettent l'accent sur une plus grande

productivité de l'eau. Produire davantage de biens et de services, et continuer à créer de la valeur pour le capital, avec moins d'eau. Appliquée à l'agriculture, par exemple, cette prescription se traduit par « more crops per water drop ». Ensuite, ils font la promotion des techniques de traitement des eaux usées et de leur recyclage pour usages domestiques, agricoles, etc. Depuis peu, les foyers de Singapour sont alimentés en eau recyclée. De plus en plus nombreuses sont les villes qui cherchent à assurer, par le traitement/recyclage, leur approvisionnement hydrique tous usages confondus. Enfin, le dessalement de l'eau de mer continue de se développer.

En soi, ces développements sont à encourager. Les questions et les préoccupations surgissent au cas où ils devaient se faire sous l'égide et la maîtrise des capitaux privés, par des entreprises privées, selon les mécanismes de marché. Si tel devait être le cas, l'eau deviendra définitivement un produit industriel, une marchandise, un produit financier. Dans ce cadre, l'eau dessalée privée ne sera plus, ni ne pourra être considé-



© B.M.

rée comme un don de la vie, un bien naturel universel, un bien commun accessible et appartenant à l'humanité et à toutes les espèces vivantes, un droit humain. L'eau technologique, comme j'ai proposé de l'appeler, sera un bien essentiel et insubstituable pour la vie made by Veolia Water, American Water ou Blue Techno Corporation. Elle ne sera plus un « don du Ciel » (comme disent les musulmans ou les chrétiens), ni un don de Pachamama (comme le croient les populations amérindiennes), mais le produit commercial de NEWater, Suez, Agua de Barcelona, voire de Coca-Cola, Nestlé et Pepsi-Cola (producteurs de la soi-disant « Purified Water » commercialisée sous les noms de Dasani, Aquafina et Pure Life respectivement). La commercialisation de l'eau, au même titre que le pétrole ou le gaz, fera partie intégrante de nos modes de vie.

Au cours des cinquante dernières années, la mobilisation citoyenne pour l'eau a subi des mutations importantes. Au départ, la lutte pour le droit à l'eau pour tous et contre les dévastations des ressources hydriques a été le cœur de la mobilisation. Puis, à

partir des années '80, la bataille contre le démantèlement des services publics et leur privatisation ainsi que contre la marchandisation de l'eau est venue élargir, au nom de l'eau bien commun de l'humanité, les champs de la mobilisation et des enjeux.

Aujourd'hui, la mobilisation citoyenne doit porter sur le « cœur idéologique » de la civilisation techno-marchande et financière, à savoir la prétention du capital privé mondial d'être propriétaire de la vie, et donc de l'eau. Elle doit se faire à trois niveaux : le local, ce qui signifie, en Europe, la ville ; le national et le transnational. La politique de l'eau des Etats n'est plus dissociable du contexte transnational et continental en raison surtout de l'interdépendance économique, environnementale et politique étroite des Etats d'un même continent ; le mondial, car comme le démontrent tous les problèmes de nature planétaire qui déterminent aujourd'hui directement la vie quotidienne des 7 milliards d'habitants de la Terre, il n'y a pas de solution « durable » et juste à tous points de vue si elle ne porte pas sur ses tenants et aboutissants mondiaux.

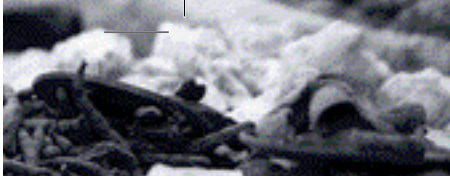
Notes:

(1) L'adoption de la GIRE a été utilisée comme une condition à satisfaire, par les pays demandeurs, pour l'obtention de crédits de la Banque Mondiale dans le domaine de la gestion de l'eau.

(2) Voir le Mémoire pour un Protocole Mondial de l'eau réalisé sur base d'une initiative de l'IERPE et du World Political Forum, 2009, sur le site www.ierpe.eu

(3) La rareté est devenue, après la qualité de l'eau, le leitmotiv de la vision politique de la Commission européenne en matière d'eau.

(4) The 2030 Water Resources Group, Charting our Water Future, 2009.



CONFIER L'EAU AU SECTEUR PRIVÉ, LA SOLUTION MIRACLE ?

*par Nicolas Van Nuffel,
responsable du département plaidoyer au CNCD-11.11.11.*

Après trois décennies de consensus autour de la privatisation massive de la gestion de l'eau dans les pays du Sud, les résultats se font toujours attendre. Et, peu à peu, le modèle dominant semble perdre du terrain. Raison principale : le modèle privé peine à prouver sa prétendue efficacité. Il a par contre démontré qu'il renforçait les inégalités.

L'eau. Élément le plus indispensable à la vie. Le plus indispensable à l'être humain après l'air. Et, depuis 2010, « un droit fondamental, essentiel au plein exercice du droit à la vie et de tous les droits de l'Homme », reconnu en tant que tel par l'Organisation des Nations

Unies. Voilà qui devrait suffire à garantir son accès pour tous les êtres humains. Accès tout relatif d'ailleurs : l'Organisation mondiale de la Santé le définit comme la présence d'une source d'eau potable aménagée à... moins de vingt minutes de marche ! On est donc bien loin du luxe de l'eau courante offert à la quasi-totalité de la population dans nos pays.

Pourtant, les chiffres sont inquiétants : 884 millions de personnes, soit un être humain sur huit n'ont toujours pas accès à l'eau potable. Sans compter l'assainissement (toilettes, égouts), tout aussi indispensable, auquel plus de deux milliards et demi de personnes n'ont pas accès. Et si les chiffres ont quelque peu progressé depuis vingt ans du côté de l'accès à l'eau, ils ont par contre régressé en ce qui concerne l'assainissement.

Encore faut-il nuancer les affirmations optimistes quant à l'accès à l'eau potable. En effet, les progrès sont très différents d'une région à l'autre du monde. Ainsi, les importantes avancées en Inde et surtout en Chine masquent le fait que d'autres régions stagnent dramatiquement. Le nombre de personnes qui n'ont pas accès à l'eau en Afrique subsaharienne a même augmenté depuis 1990. C'est dire si l'enjeu de l'accès à l'eau est important d'un point de vue social, mais aussi économique : des centaines de millions de consommateurs à alimenter en eau, c'est un vaste marché qui ne pouvait laisser les acteurs privés indifférents !



© B.M.

Pour bien comprendre les débats autour des modes de gestion de l'eau, il faut savoir qu'il existe en gros trois solutions pour faire parvenir l'eau au consommateur. La première consiste à en garder la gestion intégralement au sein du secteur public, via le système de régie. C'est, de loin, le système le plus répandu dans le monde. Deuxième solution, l'affermage : les infrastructures restent propriété de la collectivité, mais la gestion est confiée à une entreprise privée. Ce système s'est répandu en France à l'époque de l'industrialisation et a permis l'essor de deux entreprises qui sont aujourd'hui devenues les deux géants mondiaux de l'eau : Veolia et Suez. Un troisième système existe, beaucoup plus rare : la concession, qui consiste à confier intégralement l'approvisionnement en eau au secteur privé, infrastructures comprises.

Le choix entre les trois modes de gestion n'est pas innocent et, contrairement à ce que l'on a voulu nous faire croire, il ne s'agit pas d'un choix avant tout technique. Il relève d'une option idéologique, qui est le reflet de son époque. On sait en effet que les évidences d'aujourd'hui sont les aberrations de demain, et inversement. L'eau en est un excellent exemple. Dans les années qui ont suivi la décolonisation, la plupart des pays du Sud ont accordé un rôle important à l'Etat, notamment à travers les investissements dans les services publics. Mais les années '70 voient l'émergence des adeptes du néolibéralisme. Selon cette théorie jusque-là jugée comme saugrenue, seul le secteur privé est efficace et capable de



garantir un service de qualité pour le consommateur. Après quelques tests imposés au Chili avec la complicité de Pinochet, ce sont le Royaume-Uni de Margaret Thatcher et les Etats-Unis de Ronald Reagan qui s'y mettent. Au même moment, les néolibéraux imposent leurs idées au sein des Institutions financières internationales (FMI et Banque mondiale). En pleine crise de la dette, ils amènent celles-ci à imposer aux pays du Sud une application radicale de leurs idées : privatiser, libéraliser, déréguler.

“Privatisation des bénéfices, socialisation des pertes”

Résultat, au cours des trente années qui suivent, on va privatiser un maximum de services publics, au Nord comme au Sud. L'eau en fait partie et constitue un excellent exemple du duo « privatisation des bénéfices, socialisation des pertes ». Là où un profit est possible (en particulier dans les villes), on privatise la gestion ; là où les réseaux fonctionnent à perte (dans les campagnes isolées), on maintient la gestion publique. D'énormes villes pas-



sent ainsi en gestion déléguée, dont les cas les plus symboliques sont Manille et Buenos Aires.

Mais pourquoi faire le choix du privé ? L'acheminement de l'eau potable et l'évacuation des eaux usées peuvent être, dans certaines régions du monde, particulièrement complexes et demander une forte expertise technique. Or, beaucoup de pays en développement ne disposent pas de ces compétences et sont donc dans l'obligation d'aller les chercher à l'extérieur. Or, il faut bien reconnaître que des entreprises telles que Veolia et Suez ont développé des connaissances et des techniques de pointe, qui leur permettent de proposer des solutions à ces problèmes.

Mais ces solutions, lesdites entreprises ne souhaitent évidemment pas trop les partager. Leur premier objectif, légitime ou non, consiste à engranger un maximum de bénéfices pour rétribuer leurs actionnaires, tout en minimisant les risques financiers. Pour ce faire, les multinationales cherchent à tout prix à diminuer la concurrence, à monopoliser l'information et à mettre en place des situations de rente. C'est-à-dire des situations dans lesquelles elles engrangent un maximum de bénéfices en faisant un minimum d'investissements. Un exemple médiatisé de cette pratique dans un autre secteur est la fameuse rente nucléaire dont bénéficie Electrabel, filiale de... Suez.

Pour arriver à ces fins, les grandes multinationales de l'eau ont recours à des pratiques extrêmement néfastes pour les pays du Sud. Cela passe notamment par l'ingénierie juridique (la petite clause incompréhensible en bas de page qui signifie qu'en cas de problème, c'est vous qui payez) et fiscale (tout faire pour payer le moins d'impôts possible sans risquer de poursuites). En gros, cela signifie que lorsque vous faites appel à de telles entreprises, vous savez qu'elles feront tout pour vous faire payer un maximum et que vous n'en profiterez même pas via le paiement d'impôts sur leurs bénéfices. Le cas très connu de Bruxelles en est un excellent exemple : en conflit avec la Région, le prestataire, Aquiris (filiale de... Veolia), n'a pas hésité à ouvrir les vannes d'une station d'épuration, entraînant une pollution majeure de la Senne. Cette décision et ses conséquences très médiatisées ont amené à une bataille juridique, un comité d'experts indépendant reconnaissant finalement en 2010 que c'était bien Aquiris qui était en tort.



© B.M.



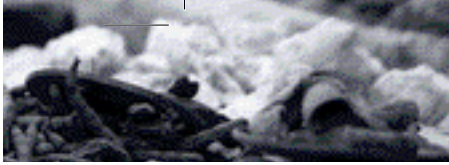
Le cas argentin est tout aussi exemplatif. En 1993, un consortium appartenant à la Lyonnaise (future Suez) et à la Générale des Eaux (future Veolia) acquiert les services d'eau de Buenos Aires et des villes des trois provinces les plus peuplées du pays. Le contrat prévoit une série d'objectifs à remplir au long des années. Le consortium, dénommé Aguas Argentinas, ne les remplira pas : il n'atteint que 47% de ses engagements en termes d'accès à l'eau potable et seulement 12% en termes d'assainissement. Par contre, l'entreprise, estimant que les tarifs avaient été gravement sous-évalués dans l'appel d'offre, n'hésite pas à les revoir à la hausse : 45% d'augmentation pour les consommateurs ! Les résultats ne se font pas attendre, puisque les bénéfices s'élèvent à 27,6% en 1999.

C'était sans compter la crise à venir. En 2001, après dix années d'application aveugle des principes néolibéraux, l'Argentine est au bord de la banqueroute. Elle doit dévaluer sa monnaie en catastrophe, entraînant la ruine de millions de familles. Mais Aguas Argentinas n'est pas là pour faire la charité : elle exige une renégociation du contrat et une augmentation des tarifs. Sous pression internationale, le gouvernement finit par céder et accepte une augmentation de 10%. Cependant, la confiance est rompue. Quelques années plus tard, en 2006, les pouvoirs publics décident d'exproprier l'entreprise pour non-respect des clauses contractuelles et la gestion de l'eau à Buenos Aires redevient publique. Bien entendu, les investisseurs ne se laisseront pas faire : utilisant toutes les ressources juridiques à sa disposition, Suez finit par obtenir, en 2010, la condamnation de l'Argentine devant une cour internationale d'arbitrage. Entretemps, les autres inves-

tisseurs avaient abandonné la partie.

On pourrait multiplier les exemples de ce type, pour montrer à quel point il est risqué pour une collectivité publique de confier une ressource aussi vitale que l'eau au secteur privé. En effet, si des acteurs aussi importants que la Région bruxelloise ou Buenos Aires se perdent dans des bagarres juridiques, quelle force pourraient avoir les municipalités des pays d'Afrique subsaharienne ? Mais le mot de la fin revient sans doute aux multinationales elles-mêmes. En effet, suite à des échecs tels que celui de Buenos Aires, face aux révoltes populaires dans des pays comme la Bolivie, ces entreprises ont peu à peu changé leur fusil d'épaule. Aujourd'hui, elles se rendent compte que, si les bénéfices potentiels sont importants, les risques le sont aussi. Elles changent donc peu à peu leur stratégie, en cherchant à éviter les vastes contrats de privatisation pour se concentrer sur des contrats plus délimités.

Que faut-il retenir de ces trente années d'expérimentations ? Le choix entre gestion publique et privée n'est pas le choix manichéen entre gabegie et efficacité. Personne n'a jamais pu prouver que l'une est plus ou moins efficace que l'autre. C'est par contre un choix politique majeur, qui a des implications sur la capacité des Etats à réguler et sur la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Le secteur privé dispose d'une expertise indéniable, mais son premier objectif n'est pas de rendre service au citoyen. Y avoir recours suppose donc d'avoir la capacité à le contrôler, pour garantir le respect des intérêts de chacun.



ENTREPRISE VS ÉTAT, QUI DOIT GÉRER L'EAU ?

par Alain Adriaens, administrateur à l'IERPE,
Institut Européen pour une Politique de l'Eau

Depuis qu'existent des sociétés humaines, l'eau a toujours joué un rôle essentiel dans toutes les civilisations. L'eau étant source de toute vie, il est logique qu'elle ait joui d'un rôle symbolique central et que sa gestion et son partage aient fait l'objet de codifications extrêmement précises. Même et peut-être surtout dans les zones où l'eau est rare, elle a toujours été gérée dans l'optique de fournir à chacun l'eau nécessaire à ses besoins élémentaires ainsi qu'à l'irrigation des cultures, ce dernier est le besoin en eau quantitativement le plus important. Ainsi, dans les oasis d'Afrique du Nord et du Sahara, un « maître de l'eau » a pour tâche de répartir équitablement l'eau très rare entre toutes les familles et entre tous les jardins.

Ce n'est que depuis un ou deux siècles, avec le développement de la logique mercantile du capitalisme, que certains ont imaginé de

transformer l'eau en une marchandise. Cette logique impliquant de ne fournir de l'eau que moyennant paiement, conduit, dans les cas extrêmes, à condamner à mort les plus pauvres. L'explosion démographique et la multiplication des bidonvilles dans les agglomérations du sud de la planète amplifient le scandale. Chaque année, 5 millions d'enfants meurent faute de disposer d'une eau potable.

Aujourd'hui encore, malgré les échos médiatiques importants accordés aux privatisations de la distribution de l'eau, près de 90% de l'eau est toujours collectée, transportée et répartie par des entreprises publiques qui tiennent compte des réalités sociales de la population. Les nouveaux investissements pour apporter l'eau dans les régions déshéritées sont rarement le fait du privé mais sont réalisés bien plus souvent par les pouvoirs publics locaux et par des organisations d'aide au développement. Dans le Nord, il en va généralement de même, avec des pouvoirs publics qui s'occupent très bien de la gestion des ressources en eau. La France et la Grande-Bretagne sont des exceptions car le privé y domine le secteur de l'eau.

Le cas de Cochabamba

Dans les années 80, des multinationales, principalement françaises, avaient décidé de conquérir le marché de l'eau dans le Sud. Leur logique de profit a créé de graves



© Tom Cruse



problèmes, notamment en Amérique latine. La ville de Cochabamba est ainsi devenue célèbre. Vu les difficultés et les échecs subis, les multinationales recentrent aujourd'hui leurs ambitions sur la vente de technologies destinées à produire de l'eau (notamment par dessalement de l'eau de mer). Ces procédés coûteux ne vont pas du tout dans le sens d'un développement durable.

L'opposition se cristallise donc autour de deux conceptions :

- d'un côté ceux qui pensent que l'accès à l'eau est un droit humain essentiel et que l'eau constitue un bien commun de l'humanité à gérer comme tel et
- de l'autre côté les grandes entreprises qui considèrent l'eau comme un bien marchand qu'elles seraient les seules à pouvoir fournir efficacement ; elles n'envisagent évidemment de le faire qu'en gardant leur logique de profit (souvent excessif).

Les décideurs sont au centre des choix qui doivent s'opérer. Si, en Belgique, le monde politique et associatif est très conscient des enjeux et souhaite que l'eau continue à être gérée par des pouvoirs publics proches des habitants, l'Europe, sous pression de lobbies industriels

et de la logique néo-libérale, hésite encore sur la direction à prendre. Avec d'autres, l'Institut Européen pour une Politique de l'Eau (IERPE) mobilise ses forces pour que s'impose la vision de l'accès à l'eau, en tant que bien commun, patrimoine de l'Humanité, qu'il importe de fournir à chacun en qualité et en quantité optimales.

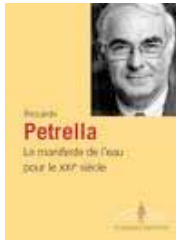
Récemment, le Parlement européen ainsi que l'ONU ont voté des textes reconnaissant le droit à l'eau comme un des droits humains inaliénables. Pour l'IERPE et ceux qui pensent comme nous, ce sont des avancées

très importantes. Mais il faudra maintenant passer des paroles aux actes et nous sommes inquiets car le privé, doué pour s'adapter, soutient cette évolution tout en prétendant qu'il est le mieux placé pour concrétiser cette volonté « généreuse ». Les exemples du passé nous font douter de la totale sincérité de leurs propos.

En 2012, va se tenir à Marseille le Forum Mondial de l'Eau. L'ONU a, hélas, depuis de nombreuses années, délégué l'organisation de cet événement international aux multinationales de l'eau. Il s'agit pourtant de l'événement le plus important sur cette thématique, et qui ne se tient que tous les trois ans. Ce sera donc une fois encore l'occasion de voir s'y opposer des visions divergentes sur qui doit avoir le pilotage de la gestion de l'eau dans les différentes régions du monde. Sans vouloir se passer du savoir-faire des entreprises privées qui sont souvent les opérateurs techniques ou constructeurs d'équipements, l'IERPE se mobilisera pour que se confirme l'option selon laquelle l'action du privé doit rester sous le contrôle des pouvoirs publics, seuls représentants légitimes de l'intérêt collectif.



POUR ALLER PLUS LOIN *D.P.*



Le manifeste de l'eau pour le XXIe siècle *par Riccardo Petrella (1998), Labor*

Rien n'est inévitable dans la "crise" de l'eau. Le défi du droit à la vie pour tous est mondial et global. Les solutions doivent être courageuses, structurales, au niveau des racines de la "crise". Sans l'accès à l'eau, il n'y a pas de liberté possible.

L'eau, un droit pour tous

par Entraide et Fraternité ainsi que Justice et Paix (2005)

Ce dossier de 56 pages permet à chacun-e de se « mettre dans le bain ». Dans un langage accessible, il permet d'éclairer les différentes facettes de la question cruciale de l'accès à l'eau au XXIe siècle. Il termine par examiner la situation concrète de différents pays.



Histoires d'eaux africaines

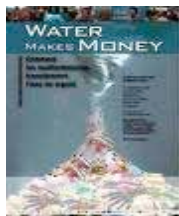
Mike Singleton (2010), Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant

Alors que l'Occident tend à réduire la question de l'eau à sa gestion responsable et politique, ce livre ouvre la question culturelle de l'eau. Cette remise en question est réalisée à travers cinq histoires concrètes d'eaux : puits, pluie, projet hydraulique, etc.

Le dessous des cartes

par Jean-Christophe Victor (2006), Arte

Dans cette collection géopolitique, le DVD « Une planète en sursis » aborde différentes questions autour de l'eau : les grands barrages, pollution des mers, l'eau et les mégapoles, l'eau sur terre en 2025 et le barrage des trois gorges.



Water makes money

par Leslie Franke et Herdolor Lorenz (2010)

Ce documentaire résolument engagé montre comment les multinationales transforment l'eau en argent et toutes les dérives que cela amène tant dans les pays occidentaux que dans le Sud. Une enquête entièrement à charge, résolument contre le privé.

Ces livres et DVD sont disponibles au centre de documentation de la FUCID.

action

Cette thématique vous interpelle ? Vous voulez agir ? Vous voulez vous rendre au Forum Mondial de l'Eau en mars 2012 ? Ou vous avez des idées d'activités à suggérer à la FUCID ? Vous voulez vous impliquer dans la prochaine campagne Campus plein Sud qui portera sur l'eau ? Dans chacun de ces cas, n'hésitez pas à contacter la FUCID. *D.P.*

humeur

Nestlé veut une bourse de l'eau

Peter Brabeck, président de Nestlé, estime que l'instauration d'une bourse de l'eau, semblable à celles qui existent pour les autres matières premières, contribuerait à régler le problème des pénuries de ce bien précieux (*agence Reuters, 11-05-2011, citée par <http://ierpe.eu>*).

Peut-on aller plus loin dans la confiscation de l'eau par les marchés ? Faut-il rappeler les nombreuses crises alimentaires engendrées par la spéculation boursière ? *D.P.*

la phrase

Qui connaît le comble de la théorie du complot ? Avec une bonne dose de dérision - car ses talents d'humoriste sont mieux reconnus que ses compétences de chef d'Etat - c'est Hugo Chavez qui nous le propose, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, mettant en garde contre l'épuisement des ressources hydriques : « *Il ne serait pas étonnant qu'il y ait eu une civilisation sur Mars, et que le capitalisme soit parvenu jusque là, que l'impérialisme aussi et qu'ils aient fait disparaître toute vie sur cette planète.* » *B. M.*



le film

"Même la pluie"



En mars dernier, nous avons organisé la projection du film "También la lluvia", ou "Même la pluie" en français, en avant-première au Caméo. Ce film d'Icíar Bollain fut un coup de coeur pour la FUCID.

En Bolivie, durant le tournage d'un film sur Christophe Colomb, un réalisateur et un producteur (Gael García Bernal et Luis Tosar) sont témoins de la guerre contre la privatisation menée par l'un de leurs acteurs principaux. Ce long métrage relate un triple récit aussi bouleversant que captivant. Tour à tour filmé à la manière d'un reportage de guerre, d'un making of et d'un film historique, También la lluvia jouit d'un bon équilibre entre les paliers du récit et d'une mise en scène redoutablement efficace. Plus encore, cette réalisation ambitieuse illustre brillamment l'attitude des Occidentaux face aux populations indigènes en traçant un douloureux parallèle entre la colonisation du Nouveau Monde et de récents faits divers. Le film est d'autant plus poignant quand on sait que cette rébellion contre la privatisation de l'eau est historique. Elle a eu lieu en 2000 à Cochabamba. *D.P.*